

Titre	Mise en place de la cellule fonctionnelle <i>Innovation numérique pour la Connaissance</i>
Rédacteur	Alexandre Liccardi
Relecteur	Gaelle Deronzier, Grégoire Etot
Date	Juillet 2021
Version	0.2

Contexte

La popularisation des technologies numériques entraîne une transformation majeure des sociétés et des métiers actuels : davantage de capacité à stocker et à traiter l'information, arrivée d'appareils facilitateurs dans les activités quotidiennes, accès quasi-permanent aux réseaux informatiques et aux informations qu'ils véhiculent, capacité de participation et de mobilisation des citoyens...*L'innovation numérique*, application de technologies émergentes¹ à des cas d'usage concrets, devient un levier indispensable aux services publics.

Sur les domaines de l'Environnement et de la Biodiversité, une volonté forte de doter les agents publics d'outils performants et innovants fait écho à cette dynamique, et figure dans des **documents d'orientation nationaux** (Plan Biodiversité 2018, Stratégie Nationale pour la Biodiversité 2021) et des Lois (Loi de création de l'OFB et Police de l'Environnement, 2019). Les **rapports et analyses structurants pour le développement du numérique** réservent une place certaine à l'information environnementale, aux contrôles des activités anthropiques et aux interactions entre citoyens et Nature (rapport *Villani*, rapport *Bothorel*, feuille de route de l'ouverture des données à l'interministériel).

Dans ce contexte, l'OFB a lancé fin 2020 le projet « **Stratégie numérique pour les missions techniques de l'OFB d'acquisition, d'analyse, de diffusion et de valorisation de la connaissance** », co-piloté par la direction de la surveillance et des données (DSUED) et la Direction de l'évaluation et de la transformation (DET)

La cellule fonctionnelle *Innovation numérique pour la Connaissance* s'inscrit dans le plan d'actions de la stratégie numérique connaissance.

La cellule « Innovation numérique pour la Connaissance » rassemble les services de la DSUED et de la DSI susceptibles de mobiliser ces technologies dans leurs projets en propre ou pour appuyer les projets d'autres services. Des agents d'autres directions impliquées dans la conception de solutions numériques pourront être invités à y participer ponctuellement. Cette cellule permet le partage d'expérience autour des technologies émergentes, la mutualisation d'outils et d'opportunités entre services nationaux. Cette structure a aussi en charge l'animation du recueil des projets innovants proposés par les agents, la sélection des projets et l'aide au montage de celui-ci.

La **Direction de la Recherche et de l'Appui Scientifique (DRAS)** est particulièrement susceptible d'être impliquée, notamment via ses pôles RDI (activités de télédétection, de modélisation informatique, de développement de traitements de données).

¹ Plusieurs typologies existent pour définir *l'innovation numérique*. Pour le MIT (Jon Crowcroft), les technologies émergentes majeures en matière de Connaissance et d'Information relèvent du traitement de très grandes quantités de données non structurées (*big data*), des nouvelles capacités de calcul (algorithmes experts, d'apprentissage) et leur intégration dans le quotidien (les *Smart-X* : smart grids, smart cities, IoT...).

La cellule Innovation se construit en parallèle de la **cellule fonctionnelle Outils** préexistante. Cette initiative a permis d'établir un cycle de réunions mensuel et un espace de travail et d'échange, pour une vision commune et cohérente des problématiques autour des outils informatiques de l'établissement. La cellule *Innovation*, qui réunit sensiblement les mêmes acteurs, viendra partager les mêmes créneaux horaires et ressources documentaires : une réunion de la cellule *Outils* sur deux, ou sur trois, sera ainsi remplacée par une réunion de la cellule *Innovation*.

Le réseau des *ingénieurs et développeurs de traitements et d'analyses pour faire parler les données*, dit **Réseau DATA**, a pour objectif la construction d'une culture commune autour du traitement de l'information (collecte, harmonisation, bancarisation et réutilisation des données). Depuis 2018, il permet à plus de 50 inscrits de bénéficier d'outils communs autour des formations et des nouvelles sur les événements numériques. Il porte aussi en propre un événement annuel : le *hackathon* et le *séminaire DATA*. La cellule fonctionnelle *Innovation numérique* mobilise les remontées de ce réseau et les compétences qui y sont identifiées, ainsi que des deux autres réseaux de compétence *Géomaticiens de l'OFB* et *Mathématiques Appliquées – Statistiques*.

Le **périmètre** de la cellule est limité à l'innovation numérique relative à la connaissance.

Objectifs

Les objectifs de la cellule *Innovation* se déclinent suivant les six sous-actions identifiées par la Stratégie Numérique Connaissance, qui reposent sur l'activité de cette cellule.

Objectif : Apporter de l'expertise technique dans les projets de l'OFB

Objectif 1.1 : Mener des expertises techniques et donner des avis, sur les technologies innovantes et les outils les mobilisant (services en ligne, nouveaux modes d'acquisition des données...) en complément de la *cellule outils* ; partager les expériences sur des projets existants.

Objectif 1.2 : Analyser comment travailler en interne OFB ou avec les partenaires sur le sujet de l'innovation, en incluant une logique de sobriété numérique. La question de la mutualisation des architectures et des outils sera en premier plan. Par exemple, la cellule pourra proposer le choix de l'hébergement de services chez un partenaire déjà stratégiquement positionné et équipé, lors de l'adoption d'une technologie². Cette organisation se base sur l'étude collective de cas concrets et cas d'usage, et permet à la cellule d'émettre des conseils et recommandations.

Objectif : Mieux connaître et faire reconnaître les compétences numériques des services Connaissance de l'OFB

Objectif 2.1 : Participer et proposer des événements accessibles à tous, avec une animation et une organisation conjointe entre différents services ou réseaux de compétence, sur le support des réseaux ministériels (RST et EcoLab en particulier) ou interne (géomaticiens, statistiques, DATA).

Objectif 2.2 : Assurer le lien avec les initiatives numériques Connaissance et les réseaux ministériels (MTE, MAA ; RST) et interministériel (DINUM). Capitaliser sur les expériences et les formations des autres établissements du MTE.

Objectif Appuyer l'émergence de projets innovants d'agents de l'établissement

² Parmi les exemples concrets : choix d'un outil de datavisualisation, d'un hébergement capable de récupérer et de traiter massivement les images satellitaires...

Objectif 3.1 : Permettre aux entités de l'OFB de bénéficier des opportunités ministérielles et interministérielles sur les sujets d'innovation. En particulier, tenir à jour un calendrier des opportunités financières (dispositions spécifiques de marchés, AMI dont France relance...) et aider à la construction des candidatures.

Objectif 3.2 : Offrir la possibilité aux agents de proposer et réaliser des projets innovants, sur l'ensemble de leurs missions *Connaissance*. La cellule fonctionnelle *Innovation numérique* aurait en charge l'animation du recueil des projets proposés et leur sélection, pour appui. Cet appui consistera à identifier une ou des structures de prise en charge, et/ou l'aide à l'obtention de moyens de réalisation, et/ou à l'expertise technique et à la conception. La sélection sera collégiale (membres de la cellule).

Ces objectifs seront pris en charge de manière progressive, en priorisant les actions de croisement des informations (objectifs 1.1 et 1.2) et celles permettant de bénéficier de leviers d'actions immédiats (objectif 3.1).

Un tableau de bord / feuille de route annuelle, cohérente avec la programmation des services, permet de recenser l'ensemble des travaux relatifs aux outils et d'identifier les ressources disponibles pour l'accompagnement de nouvelles initiatives (objectif 3.2).

Fonctionnement

La cellule est pérenne. Elle est pilotée par le directeur de la DSUED et animée par le chef de service adjoint du SOAD.

La cellule se réunit, de préférence en présentiel, tous les deux ou trois mois (fréquence à valider lors des premières séances), une demi-journée dans les locaux de Vincennes et du MNHN à tour de rôle.

Avant chaque séance, un ordre du jour est convenu. Cet ordre du jour prévoit :

- Une mise à jour de la feuille de route de la cellule
- Des présentations par les différents intervenants portant, selon l'ordre du jour, sur l'organisation, la programmation, les compétences, les technologies, les bonnes pratiques et/ou l'actualité des projets (objectifs 1.1, 1.2).
- Le point d'actualité sur les initiatives des réseaux de compétence, sur les événements envisagés et sur les dynamiques d'échange à l'externe (objectifs 2.1, 2.2).
- Le partage d'informations sur les opportunités financières en cours ou attendues, et sur les candidatures associées (objectif 3.1).
- L'identification des projets et initiatives pouvant être appuyés et suivis par la cellule. Le cas échéant, un point d'avancement et d'organisation sur ces projets (objectif 3.2).

Après chaque séance, l'animateur rédigera un compte-rendu qui sera soumis à chacun des participants pour relecture sous 15 jours, puis qui sera mis à disposition via un espace de partage de documents dédié à la cellule.

La cellule fera un premier bilan de son fonctionnement, de ses réalisations et des difficultés rencontrées au bout d'une période de 6 mois à 1 an. Les participants seront interrogés sur leur ressenti et leurs suggestions d'amélioration du fonctionnement de la cellule.

Membres

La cellule est composée de membres permanents, représentants de la DSI, du SOAD et de l'UMS Patrinat. Ces membres sont choisis par leur chef de service (ou directeur PatriNat) pour un mandat minimal d'un an. Ils doivent avoir des missions de conduite de projets d'innovation, de définition et/ou de mise en place d'outils informatiques dans leurs services. Chacune des entités nomme au maximum trois représentants en fonction de l'organisation interne. Des experts pourront être invités en complément aux réunions de la cellule en tant que de besoin : notamment, une représentativité du Pôle INSIDE (SOAD / BRGM) et du Pôle National des Données sur la Biodiversité (PNDB) est attendue.

Pour répondre à ses objectifs, la cellule pourra s'appuyer également sur des ressources issues des services parties prenantes en accord avec leurs responsables hiérarchiques et dans le cadre de la programmation annuelle d'activité du service.

Le pilote de la cellule, qui supervise et valide les décisions prises collectivement, est le directeur de la DSUED.

L'animateur, qui a en charge le bon fonctionnement de la cellule, est le chef adjoint du SOAD.

Les représentants participant à la cellule portent les informations et les conclusions de la cellule dans leur service. Ces travaux peuvent également être diffusés par l'animateur à d'autres services ou directions concernées par les problématiques d'outils informatiques.

Engagements des représentants des trois services :

- Participer aux réunions de la cellule et à leur préparation
- Etre force de proposition dans l'établissement de la feuille de route de la cellule.
- Contribuer aux productions de la cellule.
- Valider les projets transverses proposés, participer à leurs définitions et à leurs réalisations.
- Valider et diffuser les productions de la cellule.
- Proposer des membres ponctuels à associer suivant les sujets traités.

Engagements des responsables des représentants :

- Libérer le planning des représentants, en accord avec la programmation validée, pour leur permettre d'intégrer la cellule.
- Alerter sur les difficultés des représentants.
- Lorsque cela est nécessaire, rendre disponible une ou plusieurs ressources pour qu'ils pilotent, co-pilotent ou participent à des projets portés par la cellule.

Engagements des personnes ressources issues des trois entités :

- Assurer un rôle d'expertise ou de co-pilotage opérationnel sur les projets attribués.
- Etre force de proposition.
- Rendre compte de l'avancement de ses projets lors des réunions de la cellule.
- Participer à la diffusion des travaux de la cellule.

Engagements de l'animateur :

- Coordonner la rédaction commune de la feuille de route annuelle et les objectifs à long terme, et les faire valider par le pilote.
- Animer la vie de la feuille de route de la cellule.
- Rendre compte de cette feuille de route et de son suivi au pilote, aux chefs des services et aux unités parties prenantes.
- Coordonner la proposition commune de projets transverses, les faire valider par le pilote, puis les organiser et les faire vivre.

- Etre le relai de la cellule auprès d'autres acteurs et partenaires.
- Inviter les membres ponctuels, après validation de leur hiérarchie.
- Organiser la logistique des rencontres de la cellule, convoquer les participants et s'assurer de la rédaction des compte-rendu de ces réunions.
- Assurer le stockage et la diffusion des livrables de la cellule à l'établissement, la tenue de la *ged*.
- Proposer les outils de communication interne et externe de la cellule.

Engagements du pilote:

- Définir les lignes stratégiques et organisationnelles de la cellule.
- Valider les objectifs à long terme de la cellule et la feuille de route annuelle.
- Valider les propositions de projets transverses
- Peut être sollicité si un arbitrage est nécessaire.

Livrables

- Feuille de route de la cellule.
- Matériel de présentation des différents projets, initiatives, point d'information présentés par les participants (tous objectifs).
- Rapports faisant état de la qualité technique des éléments présentés, de l'opportunité de leur déclinaison sur des cas d'usages propres à l'OFB, de la cohérence et la convergence des initiatives et projets présentés ou de l'avis d'expertise sollicité (objectif 1.1, 1.2).
- Participation à la mise en place et à l'animation d'évènement pour une meilleure connaissance du numérique à l'OFB (séminaires, masterclasses) ou de *hackathon*, *bootcamp* et projets en équipe de développeurs (*Université d'été du numérique*), aux côtés des différents réseaux participants – objectif 2.1.
- Relais et calendrier des évènements communiqués par les réseaux ministériels et interministériels, proposition de participation (objectif 2.2) ainsi que des opportunités d'appels à projet (objectif 3.1). Information et partage d'expérience sur les marchés publics facilitant l'innovation au sein des structures publiques (objectif 3.1).
- Rapports d'analyse des projets et initiatives identifiés et présentés pour appui, tenue d'ateliers, fourniture de modèles et relecture des documents de candidature (objectif 3.2). En cas d'appui au projet, documents et avis d'experts (selon le cas, sur les phases de conception, développement, intégration, déploiement), participation aux comités d'orientation technique des projets.

Mise en route

- Octobre 2021 : identification des représentants au sein de chaque service.
- Novembre 2021 : réunion de lancement avec présentation des services, présentation des objectifs à long terme de la cellule et réflexion/validation de la feuille de route 2022.
- Novembre à mars 2022 : réunions tous les deux mois jusqu'à juin. Le premier cycle de réunion concernera essentiellement les objectifs 1.1 et 3.1, selon le calendrier d'avancement des programmes de financement *France Relance* et *Entrepreneurs d'Intérêt Général*.
- Fin 2022 : premier bilan sur le fonctionnement de la cellule, notamment sur les initiatives permises et/ou initiées.